

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 MARS 2024

L'an DEUX MIL VINGT-QUATRE
Le jeudi quinze février, à 19h00

Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur de la mairie, à la convocation de **Catherine RICHARD, maire**.

Étaient présents : CRAPART Patricia, COURSOLLE Véronique, DUBOIS Sylvain, DUSSAUSOY Bastien, GENEL Serge, GUITTARD Erik, HENAUT Pierre, LEDAIN Thomas, LEVASSEUR Jean-Jacques, MARTEL Maryvonne, POTIN Bertrand, RICHARD Catherine.

Absentes excusées : BACHELIN Colette, GUÉNARD Nathalie.

Absent : /

Convocation du 12 mars 2024

Affichage du 12 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 12

-a- **Signature de la liste d'émargement.**

-b- **Désignation du secrétaire de séance.**

Thomas LEDAIN est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance par le conseil municipal.

-1- **OBJET : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF : BUDGET COMMUNAL 2023**

Le **maire**, Catherine RICHARD, présente le **Compte Administratif : budget communal**, exercice 2023.

Elle répond à toutes les questions concernant le Compte Administratif.

Le **maire**, Catherine RICHARD s'absente et laisse la présidence à la 1^{ère} adjointe, Véronique COURSOLLE, qui procède **au vote du Compte Administratif** du budget communal, **exercice 2023**.

Le **conseil municipal**, présidé par Madame Véronique COURSOLLE **accepte, à l'unanimité** après vote des présents, le Compte Administratif du **budget communal**, exercice 2023, qui laisse apparaître :

- résultat d'exercice 2023 de : - 3 162,33 €
- résultat de clôture 2023 de : 75 188,06 €

Le **conseil municipal** donne tout pouvoir au maire pour signer tous documents relatifs à cette opération.

-2- **OBJET : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION : BUDGET COMMUNAL 2023**

Le **maire**, Catherine RICHARD, présente le **Compte de Gestion : budget communal**, exercice 2023, établi par le receveur municipal, qui fait apparaître :

- résultat d'exercice 2023 de : - 3 162,33 €
- résultat de clôture 2023 de : 75 188,06 €

Considérant que le compte-rendu du receveur municipal est conforme aux écritures de l'ordonnateur, le **conseil municipal** accepte, à l'unanimité des présents, le **Compte de Gestion** du **budget communal**, exercice 2023. Il donne tout pouvoir au maire pour signer tous documents relatifs à cette opération.



**-3- OBJET : PRÉSENTATION ET VOTE DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS :
BUDGET COMMUNAL 2024**

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2023 et le compte de gestion 2023, constate que ceux-ci laissent apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice 2023		
Compte administratif		75 188,06 €
Compte de gestion		75 188,06 €
INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice		- 66 848,69 €
Résultat de l'année antérieure		- 17 624,57 €
Résultat d'investissement		- 84 473,26 €
Résultat de clôture cumulé reporté = 001		- 84 473,26 €
FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice		63 686,36 €
Résultat de l'année antérieure		94 426,26 €
Reprise exercice CCAS 2022		1 548,70 €
Résultat de fonctionnement		159 661,32 €
Résultat de clôture cumulé reporté = 002		159 661,32 €
AFFECTATION DES RÉSULTATS EXERCICE 2024		
Chapitre 001 dépenses d'investissement	Résultat d'investissement reporté DÉFICITAIRE (dépenses supérieures aux recettes)	- 84 473,26 €
Chapitre 10 Recettes d'investissement	Article 1068 - Excédent de fonctionnement	84 473,26 €
Chapitre 002 recettes de fonctionnement	Résultat de fonctionnement reporté EXCÉDENTAIRE (recettes supérieures aux dépenses)	75 188,06 €
Résultats de clôture de l'exercice 2023		75 188,06 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

-8- INFORMATIONS DIVERSES

Route de Mont-Saint-Père

Il a été constaté un grand nombre de gravillons sur la chaussée et les caniveaux, qui peuvent être dangereux et obstruer les caniveaux.

L'ordre du jour étant épuisé et nul ne demandant la parole, la séance est levée à 20h05.

À Beuvarde, le 25 mars 2024

Le maire
Catherine RICHARD

le secrétaire de séance
Thomas LEDAIN

